
Renvoi au comité de Législation des observations de la société de Vienne-la-Patriote (Isère) concernant la liberté de la presse, lors de la séance du 8 vendémiaire an III (29 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Législation des observations de la société de Vienne-la-Patriote (Isère) concernant la liberté de la presse, lors de la séance du 8 vendémiaire an III (29 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 133;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16683_t1_0133_0000_5

Fichier pdf généré le 07/10/2019

d'anéantir l'ambition, d'animer, récompenser la vertu, de démasquer les faux amis, de les punir, et au milieu du concours étonnant de tant d'événemens, achevés de régler les destinées de l'empire français.

Quand à nous, sans-culottes de nom et de fait, réunis depuis cinq ans en société populaire, nous éprouvons que la stérilité de notre sol, n'influera jamais sur la fertilité de nos âmes; l'égoïste oppulant a beau craindre la disette, et nous, ne voyant que la liberté, nous sommes opulans par l'espoir de la sauver. Oui, notre besoin le plus pressant sera toujours celui de faire respecter votre ouvrage et d'assurer votre triomphe.

Pénétré de ces idées, nous vous adressons une nouvelle offrande de deux de nos membres, elle consiste en cent seize livres dix sols. Les deux patriotes qui ont fait cet hommage désirent qu'il soit remis à Dugommier, général de l'armée des Pyrénées-Orientales, pour être distribuée aux deux soldats qui ont montré la meilleure contenance dans les expéditions glorieuses qui ont eu lieu dans cette partie de la république.

Ces sacrifices et tant d'autres que nous avons fait seront soutenus jusqu'à la mort par notre dévouement. Vous nous en avez donné l'exemple, incorruptibles montagnards, et vous courageux parisiens, et vous sans-culottes, nous vous jurons de le suivre.

CASTAING, *président*, POMARD, *secrétaire*
et une page de signatures.

[*La société populaire de Rieumes au peuple parisien, le 4 fructidor an II*] (6)

Frères et amis

Vous tenez dans vos murs le dépôt sacré de la représentation du peuple français, la calomnie a attaqué plusieurs fois vos vertus, mais nous qui sommes justes, nous savons et nous publions que dans toutes les circonstances où la Convention a couru des dangers, vous vous êtes montré dignes de posséder et de garder les personnes augustes des représentans d'une nation libre.

Comme les vrais montagnards, vous avez su vous bâtir des citadelles dans les cœurs de tous les bons républicains.

Eh! que peuvent vos calomniateurs après vos actions glorieuses? que feront après tant d'échecs les ennemis de la liberté? de quels périls oseroient-ils encore nous menacer? Non, leurs langues envenimées ne détruiront jamais l'harmonie qui doit régner entre les patriotes de Paris et ceux des départemens. Continuez, honorables frères, à bien mériter de la patrie, nous marcherons sur vos traces et les traitres sont vaincus. La liberté est un présent de la nature, la nature est ennemie des despotes, elle combat avec les hommes libres qui font des prodiges sous ses étendards; un seul romain ar-

rêta l'armée du despote Porsenna, sauva ainsi la patrie des chaînes du tyran, et des milliers de français, provoqués par des exemples incomparables de bravoure, laisseroient impunément attanter à leur gouvernement? Non, jamais: car si par impossible, le sort des combats pouvait trahir une si belle cause et flétrir de si beaux lauriers les succès des despotes ne les pourroient garantir de leur ruine, alors comme autant de Mucius Scaevola chaque parisien serait prêt à se dévouer pour la patrie, et à leur exemple chaque français saurait délivrer cette terre libre de ses tyrans.

Telle est frères et amis l'opinion que nous avons de vous et de ceux qui vous ressemblent; recevez notre amitié et croyez que nous sommes dignes de la vôtre.

CASTAING, *président*, POMARD, *secrétaire*
et une page de signatures.

4

La société populaire de Vienne-la-Patriote [Isère] demande que la liberté de la presse ait pour borne les maximes et les lois du gouvernement révolutionnaire; que cette liberté exerce toute sa latitude contre les tyrans, et qu'elle développe toutes les vertus républicaines.

Renvoyé au comité de Législation (7).

5

Les administrateurs du département de l'Orne envoient à la Convention des adresses aux administrés de ce département, pour les engager à faire des offrandes pour l'armement d'un vaisseau, et un dernier effort, afin d'achever d'anéantir tous ceux qui veulent s'opposer aux succès des armées navales de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

6

Le comité révolutionnaire du district de Montagne-sur-Aisne [ci-devant Sainte-Menehould], département de la Marne, fait part des craintes qu'ont les patriotes du relâchement du gouvernement révolutionnaire, et ajoute que les patriotes sont dans l'oppression, et que l'aristocratie relève une tête altière.

(7) P.-V., XLVI, 151.

(8) P.-V., XLVI, 151. *Bull.*, 8 vend.; C. Eg., n° 733.

(6) C 321, pl. 1340, p. 14.